Annexe

# Économie-droit

## Classes préparant au baccalauréat professionnel

Sommaire

Préambule

L’enseignement d’économie-droit au sein de la formation du futur bachelier professionnel

Finalités et objectifs

Repères pour la formation

Programme pour les classes de seconde, première et terminale

Module 1 – À la découverte de l’environnement économique et de son cadre juridique.

Module 2 – La consommation : quels choix pour les ménages ?

Module 3 – La production : quelles évolutions ?

Module 4 – L’État : quel rôle dans l’activité économique ?

Module 5 – Le travail : quelles mutations ?

## Préambule

### L’enseignement d’économie-droit au sein de la formation du futur bachelier professionnel

La voie professionnelle poursuit un double objectif pour le futur bachelier : lui permettre de s’insérer professionnellement une fois son diplôme obtenu ou de poursuivre ses études dans l’enseignement supérieur. Dans les deux cas, le bachelier sera amené à évoluer dans un monde professionnel en mutation dont il devra percevoir les enjeux afin d’y prendre pleinement sa place.

Les enjeux de l’enseignement d’économie-droit, présent dans les filières relevant du secteur tertiaire, sont les suivants :

* proposer à l’élève[[1]](#footnote-1) des clés de compréhension et d’analyse du monde professionnel, des mutations de l’économie et des métiers ;
* accompagner l’élève dans son parcours de formation, en explicitant les cadres juridique et économique dans lesquels il agit en tant que professionnel, consommateur et citoyen ;
* favoriser l’autonomie de l’élève pour qu’il devienne acteur de son avenir professionnel et de son parcours de formation tout au long de la vie.

### Finalités et objectifs

La finalité de l’enseignement d’économie-droit est de former des jeunes diplômés qui seront à la fois des professionnels reconnus et des citoyens éclairés capables d’exercer leur esprit critique, tout en prenant en compte le continuum bac-3/+3.

L’enseignement d’économie-droit contribue également à l’acquisition de capacités d’expression et de communication par l’utilisation d’un vocabulaire adapté, et au développement d’une autonomie de pensée et d’un esprit critique.

Ces finalités se déclinent en quatre objectifs :

* permettre aussi bien l’insertion professionnelle que la poursuite d’études ;
* acquérir des capacités et des notions dans les domaines économique et juridique ;
* maîtriser des méthodologies d’analyse d’un corpus documentaire économique et/ou juridique ;
* construire une argumentation, à l’écrit comme à l’oral, autour d’une problématique donnée en utilisant un vocabulaire adapté.

### Repères pour la formation

#### Structuration du programme

Le programme est décliné en cinq modules :

* À la découverte de l’environnement économique et de son cadre juridique.
* La consommation : quels choix pour les ménages ?
* La production : quelles évolutions ?
* L’État : quel rôle dans l’activité économique ?
* Le travail : quelles mutations ?

Chaque module se compose de plusieurs questions, chacune relevant d’un champ disciplinaire unique, soit la science économique, soit le droit.

Le programme est conçu selon une logique modulaire. Si, pour des raisons de présentation, les modules figurent dans un certain ordre, il appartient aux professeurs de choisir l’ordre dans lequel les trois modules centraux sont abordés, en fonction de la démarche didactique mise en œuvre et des opportunités d’illustration propres à chaque établissement. Le premier module pose les cadres économique et juridique nécessaires à la compréhension des autres modules. Le cinquième module, quant à lui, clôt les apprentissages.

Pour chaque module est mentionné un temps indicatif d’enseignement à destination des élèves sous statut scolaire.

#### Démarche pédagogique

L’enseignement d’économie-droit contribue à la formation d’un élève capable d’exercer son esprit critique à l’oral et à l’écrit. L’objectif du professeur est d’accompagner l’élève dans la formulation de réponses argumentées à l’ensemble des questions soulevées par le programme. Pour ce faire, il oriente l’activité de l’élève afin que ce dernier acquière les capacités et les notions afférentes, dans toute la rigueur scientifique exigée par les deux champs disciplinaires.

Dans ce cadre, il s’agit de contextualiser l’enseignement d’économie-droit à partir de différents objets d’études en lien avec l’actualité ou un secteur professionnel. La compréhension et l’exploitation d’articles de presse, de documents statistiques ou d’infographie sont réalisés en vue de construire une argumentation orale ou écrite. Pour cela, il importe d’amener l’élève à identifier et sélectionner en autonomie les informations essentielles et pertinentes afin de pouvoir ensuite les analyser. Ainsi l’élève pourra-t-il progressivement, au cours du cycle, se confronter à la rédaction de raisonnements longs répondant à des problématiques données.

La structuration des séances autour de modalités pédagogiques variées permet de placer l’élève – seul, en binôme ou en groupe – au cœur de ses apprentissages et de favoriser son autonomie.

#### Liens avec les autres enseignements

Le programme d’économie-droit peut s’articuler avec d’autres enseignements, notamment avec l’histoire-géographie ou l’enseignement moral et civique.

Afin d’encourager ces liens, des pictogrammes ont été insérés à la fin des indications complémentaires lorsque les notions abordées permettent cette mise en relation.

|  |  |
| --- | --- |
| **⬄** | Lien avec les programmes d’histoire-géographie ou d’enseignement moral et civique (EMC). |
|  |  |
| ⇄ | Lien avec les enseignements professionnels, en cohérence avec la filière professionnelle choisie. |

## Programme pour les classes de seconde, première et terminale

### Module 1 - À la découverte de l’environnement économique et de son cadre juridique.

L’activité économique se réalise à travers des échanges entre les agents économiques, sur différents marchés. Le droit offre un cadre d’organisation de la vie sociale et économique qui s’impose à l’ensemble des agents. Ces derniers ont souvent recours aux contrats pour formaliser leurs relations.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Quelles relations les agents économiques entretiennent-ils entre eux ? | * Repérer le rôle des principaux agents économiques.
* Identifier les échanges entre les différents agents économiques.
* Repérer les différents marchés.
 | Agents économiquesÉchangesProduction marchande/ non marchandeConsommationMarché | L’activité économique permet de satisfaire les besoins des hommes vivant en société à travers des opérations de production, de distribution et de consommation. Elle se réalise par des échanges entre les différents agents économiques.Des contextes didactisés permettent d’identifier les principaux agents économiques présents dans la comptabilité nationale (ménages, entreprises, institutions financières, administrations publiques, reste du monde), et la nature des biens et services échangés (production marchande et production non marchande). Les différents types de flux (réels ou monétaires) sont mis en évidence, ainsi que les différents marchés (des biens et services, des capitaux et du travail). Un circuit économique simplifié peut être schématisé à partir des contextes étudiés. |
| Dans quel cadre juridique les acteurs inscrivent-ils leur activité ?  | * Identifier les fonctions du droit et connaître l’organisation des juridictions.
* Situer un texte dans la hiérarchie des normes.
* Identifier la source de droit applicable dans une situation donnée.
 | État de droitConstitutionFonctions du droitCaractères de la règle de droitSources du droit nationales et européennesPrincipe de hiérarchie des normes | Par sa Constitution, la France est un État de droit. Elle est membre de l’Union européenne.Les règles de droit – générales, abstraites et obligatoires – s’inscrivent dans la hiérarchie des normes et se déclinent du cadre européen jusque dans les territoires (traités européens, Constitution, lois, décrets, arrêtés).Les sources de droit sont étudiées afin que le texte applicable puisse être identifié dans une situation donnée.Il s’agit d’examiner dans quelle mesure le cadre juridique ordonne l’activité sociale et économique. |
| **⬄** | Lien avec l’enseignement d’EMC sur la notion d’État de droit (notamment autour du préambule de la Constitution et de son article 1). |
| Comment les agents formalisent-ils leurs relations ? | * Identifier les parties et l’objet d’un contrat.
* Décrire les droits et obligations de chacune des parties au contrat.
* Reconnaître les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle.
 | Contrat : définition, finalités et éléments caractéristiques.Droits et obligationsConditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelleDommages-intérêts | Les agents économiques ont recours aux contrats dans le cadre de leurs activités sociales et économiques. Plusieurs raisons justifient cette pratique : sécurisation de la relation, amélioration de la qualité des prestations, obligation légale de contracter…Il s’agit, à partir de contrats situés dans un environnement professionnel, d’amener l’élève à identifier les éléments caractéristiques d’un contrat (parties, objet, clauses, date d’application du contrat, échéance) et à dresser un bilan des droits et obligations des parties. Dans un contexte donné et à partir de la distinction entre obligation de résultat et obligation de moyens, il est possible de repérer une situation d’inexécution contractuelle et de reconnaître les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle (existence d’un dommage, d’une inexécution contractuelle et d’un lien de causalité). |

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 14 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.

### Module 2 – La consommation : quels choix pour les ménages ?

Afin de satisfaire leurs besoins, les ménages utilisent leur revenu disponible à des fins de consommation ou d’épargne. Les choix de consommation révèlent des évolutions dans les pondérations des postes budgétaires. La prise en compte du développement durable et l’influence des technologies numériques modifient les modes de consommation. Le droit encadre l’acte d’achat afin de protéger le consommateur.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Quelles sont les principales tendances de consommation des ménages ? | * Identifier les principaux postes budgétaires des ménages.
* Commenter l’évolution de la consommation des ménages.
* Repérer les différentes formes d’épargne.
 | Revenu disponiblePrélèvements obligatoiresConsommationÉpargnePoste et coefficient budgétairesDépense pré-engagéeCrédit | Les sources de revenu d’un ménage peuvent être diverses (revenu d’activité, de propriété, revenus mixtes). Une fois les prélèvements obligatoires soustraits et les revenus de transfert versés, le revenu disponible se répartit entre la consommation et l’épargne. Les formes d’épargne sont identifiées et repérées.Les dépenses de consommation, évolutives dans le temps, sont affectées à différents postes budgétaires comme en témoignent les coefficients budgétaires. Certaines dépenses sont pré-engagées.Au niveau d’un ménage, l’influence budgétaire d’un achat à crédit est abordée.L’exploitation d’un dossier documentaire structuré autour d’informations quantitatives et qualitatives sur les tendances de la consommation permet à l’élève d’étudier l’évolution de la consommation dans un développement structuré. |
| Comment évoluent les modes de consommation ? | * Mettre en évidence l’influence du développement durable sur les choix de consommation.
* Repérer l’influence du numérique dans l’évolution des modes de consommation.
 | Développement durableConsommation responsablePropriété/usagePlace de marchéÉconomie circulaire (retraitement et recyclage des produits)E-commerce | Les évolutions liées au développement durable et au numérique influent sur les choix de consommation. Ainsi, de nouveaux modes de consommation se développent :* la consommation responsable prend en compte de nouveaux critères, notamment le respect de l’environnement, l’économie locale, la santé… ;
* la consommation via internet implique le développement du « e‑commerce » et le recours aux places de marché.

Ces modes de consommation induisent des changements de pratiques :* la propriété et l’usage des biens peuvent se dissocier ;
* la logique de production linéaire cohabite avec une logique de production circulaire (biens entièrement recyclables ou produits à base de biens recyclés, biens d’occasion…).

À travers des exemples d’actualité, des données quantitatives institutionnelles, mais aussi des pratiques de consommation de l’élève, il s’agit de faire apparaître les enjeux économiques et sociaux liées à l’évolution des modes de consommation. |
|  |
|  | ⇄ | Lien avec l’enseignement professionnel (développement durable et e-commerce). |
| Comment protéger le consommateur dans son acte d’achat ? | * Repérer les droits et les obligations du vendeur et du consommateur.
* Présenter les enjeux de la protection des données personnelles.
 | Asymétrie d’informationConsommateurContrat de ventePrincipes de la protection des données personnellesCNIL | Le contrat de vente fait apparaître une asymétrie d’information entre un consommateur et un vendeur professionnel. Le droit de la consommation et certaines autorités indépendantes cherchent à rétablir l’équilibre entre les deux parties en protégeant le consommateur :* dans le contrat de vente, notamment à travers l’obligation d’information ;
* pour le e-commerce, essentiellement à travers le traitement et l’utilisation des données personnelles collectées.

Des situations liées à ces problématiques permettent à l’élève de préciser les enjeux et la nécessité d’un encadrement par le droit.  |
| ⇄ | Lien avec les enseignements professionnels (contrat de vente). |

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.

### Module 3 – La production : quelles évolutions ?

L’entreprise effectue des choix de combinaison des facteurs de production et recherche par son organisation productive une performance économique. Concomitamment aux évolutions sociales et environnementales, elle intègre d’autres dimensions de la performance.

Le numérique influe sur la création de valeur et transforme l’organisation productive.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Quels sont les choix de l’entreprise en matière de production ? | * Identifier les facteurs de production et leur combinaison.
* Expliquer le choix d’une combinaison productive dans une situation donnée.
* Expliquer les raisons du recours à l’externalisation.
 | Facteurs de productionCombinaison des facteurs de productionProgrès techniqueValeur ajoutéeInvestissementProductivitéRisquesProfitExternalisation | L’entreprise produit des biens ou des services en vue de réaliser des profits ou une économie. Elle utilise à ces fins des facteurs de production (le capital et le travail, et dans certains cas des matières premières) pour produire des biens et/ou services et ainsi créer de la richesse, mesurée par la valeur ajoutée.Les choix liés à la combinaison des facteurs de production peuvent être à l’origine de gains de productivité en fonction du coût des facteurs (y compris les matières premières) et de l’introduction du progrès technique dans le processus de production. L’entreprise peut recourir à l’externalisation de certaines de ses fonctions (sous-traitance) ; elle peut aussi être amenée à la délocalisation (nationale ou étrangère) d’une partie de sa production.À travers des situations simples et concrètes, il s’agit pour l’élève de comprendre les choix que peut réaliser une entreprise.*NB : les calculs de gains de productivité ne sont pas attendus.* |
| Pourquoi l’entreprise doit-elle dépasser la seule performance économique ? | * Identifier les dimensions sociale et environnementale de la performance.
* Expliciter les raisons d’entrer dans une démarche de RSE pour une entreprise.
 | Performance économique, sociale, environnementaleResponsabilité sociale des entreprises (RSE)NotoriétéRareté des ressourcesNormes et lois | L’entreprise intègre d’autres dimensions de la performance que le seul profit économique. La raréfaction de certaines matières premières, l’évolution de la culture d’entreprise ainsi que les enjeux de notoriété et d’image incitent l’entreprise à s’investir dans la RSE.Il s’agit pour l’élève d’appréhender, à partir de situations réelles, comment les performances sociale et environnementale sont prises en compte, sous différentes formes, par l’entreprise, que ce soit de sa propre initiative ou sous l’action d’incitations institutionnelles :* lois (Grenelle de l’environnement par exemple), normes (ISO 26000, ISO 14000, SA 8000 notamment), chartes… ;
* pour certaines entreprises, il existe l’obligation de publication d’un rapport annuel dit « Rapport RSE ».

Un lien avec les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) peut être envisagé : l’élève observe ce qui se réalise en la matière dans son entreprise d’accueil. |
| Comment le numérique influe-t-il sur la production d’une entreprise ? | * Identifier comment le numérique peut être source de création de valeur.
* Mettre en évidence l’impact du numérique sur les choix de l’organisation productive
 | Création de valeurExploitation des données personnelles, de productionFlexibilitéPersonnalisation de l’offre et adaptation de l’outil de productionOrganisation spatiale et temporelle de la production | Le numérique permet à une entreprise à la fois d’être réactive sur les marchés, de rationaliser la circulation de l’information et d’optimiser son outil de production. Ainsi des gains de productivité peuvent-ils être générés.Le développement du numérique est source de création de valeur pour l’entreprise. La flexibilisation de l’outil de production qui en découle permet de personnaliser davantage l’offre afin de mieux répondre aux attentes de la demande.L’organisation productive peut être modifiée par le numérique, tant d’un point de vue spatial que temporel : l’entreprise peut faire le choix de produire tout ou partie des biens et/ou services hors ses murs et dans des délais de plus en plus courts.Certaines entreprises collectent des données personnelles des consommateurs qui peuvent être revendues ou exploitées afin d’optimiser la création de valeur.À partir de situations concrètes issues de l’actualité ou des PFMP, il s’agit d’amener l’élève à mettre en évidence l’impact du développement du numérique sur la production de l’entreprise (biens, services, données). |
| ⇄ | Lien avec l’enseignement professionnel (personnalisation de l’offre – exploitation des données personnelles). |

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.

### Module 4 – L’État : quel rôle dans l’activité économique ?

L’activité économique est évaluée par des indicateurs permettant des comparaisons, notamment au sein de l’Union européenne. Dans le cadre de ses fonctions régaliennes, l’État tient compte de ces indicateurs pour conduire et évaluer la politique économique.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Comment mesurer l’activité économique ? | * Interpréter des indicateurs de l’activité économique.
* Commenter les indicateurs de l’économie française au regard d’autres pays européens.
 | PIBBalance commercialeCroissance économiqueDéveloppement économiqueAutres indicateurs : IDH, ensemble d’indicateurs de développement durable  | Le produit intérieur brut (PIB) est souvent considéré comme l’indicateur principal de mesure de l’activité économique car il agrège la richesse créée par les différents agents économiques d’un pays. Cet indicateur présente cependant des limites qu’il convient de mettre en évidence.La balance commerciale constitue un autre indicateur de l’activité économique.En France, **l’INSEE propose « un ensemble d’indicateurs phares de développement durable » qui permet d’effectuer des comparaisons entre pays membres de l’Union européenne.****Il s’agit de développer chez l’élève la capacité à comprendre des indicateurs de l’activité économique et à les commenter. Il est possible de s’appuyer sur les indicateurs de l’INSEE répondant aux objectifs de réduction des inégalités, de consommation et production responsables, de travail décent, de croissance durable, de lutte contre les changements climatiques.** |
| ⬄ | Lien avec l’enseignement d’histoire-géographie : « Des réseaux de production et d’échanges mondialisés. » |
| Comment l’État agit-il sur l’activité économique ? | * Identifier les fonctions de l’État.
* Repérer, à travers les postes budgétaires, des mesures de politique économique (incitation et lutte contre les déséquilibres).
 | Politique économiqueAllocation, redistribution, régulationBudget de l’ÉtatChômage, detteLutte contre le chômage : politique active/passive | La situation macroéconomique française fait apparaître des déséquilibres : chômage, dette publique, balance commerciale, notamment. L’État conduit une politique économique pour les traiter.Il s’agit, à travers l’étude du budget de l’État, de repérer des mesures de politiques économiques structurelles ou conjoncturelles.Dans le cas particulier de la politique de l’emploi, une différenciation est réalisée entre les mesures actives et passives. |

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 14 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.

### Module 5 – Le travail : quelles mutations ?

La généralisation du numérique (informatique et réseaux) au sein des organisations entraîne de nouvelles modalités de travail qui, elles-mêmes, établissent des droits et des obligations. La relation de travail se traduit par un contrat de travail ou par un contrat de prestation de services. La formation tout au long de la vie devient un enjeu prégnant pour pérenniser l’employabilité.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Comment le numérique transforme-t-il les modalités du travail ? | * Repérer les modalités du travail engendrées par le développement du numérique.
* Identifier les conséquences de l’évolution des modalités du travail.
 | Travail collectif, travail collaboratif, travail à distance, télétravailFlexibilité du travail : horaires, organisation de la journée de travail, lieux de travail, lieux de formation…Décloisonnement entre la vie privée et la vie professionnelleDroit à la déconnexion | Le développement du numérique modifie la manière dont le travail s’exerce. Ces modalités de travail qui transforment l’organisation traditionnelle des activités salariées ou non salariées se déploient, posant de nouvelles questions au sein des organisations : quand et où travaille-t-on ? Comment travaille-t-on : seul ou collectivement ?L’utilisation professionnelle du numérique, notamment hors les murs de l’entreprise, peut générer la mobilisation quasi-permanente des individus qui ont besoin d’être protégés. Cette utilisation, à des fins personnelles ou professionnelles, sur le lieu de travail ou ailleurs, pose la question du décloisonnement entre la vie privée et la vie publique. Le droit s’empare progressivement de ces sujets pour réguler les pratiques.À partir d’exemples concrets (tirés notamment de l’actualité ou de situations rencontrées en PFMP) ainsi que de cas simples de jurisprudence ou de situations didactisées, il s’agit d’étudier ce que l’informatique en réseaux modifie dans les modalités du travail et d’examiner comment le droit s’en saisit afin de codifier les usages. |
| ⇄ | Lien avec l’enseignement professionnel – contexte d’exercice des activités professionnelles. |
| Quels statuts possibles pour une relation de travail ? | * Repérer les caractéristiques du contrat de travail et du contrat de prestation de services.
* Distinguer les différents types de contrat de travail.
* Différencier les statuts de salarié et d’indépendant.
 | Contrat de travail : les trois éléments caractéristiquesContrat de prestation de serviceLes types de contrat de travail : CDI, CTT, CDDOrganisation du temps de travailRémunérationReprésentationStatut du salariéStatut du travailleur indépendant | Le contrat de travail est une modalité courante de formalisation de la relation de travail qui lie un employeur à des personnes identifiées comme salariées. Face à cette forme classique de relation contractuelle, le contrat de prestation de services se développe. Ces deux modalités de relation de travail induisent deux statuts différents (salariat et travail indépendant) qui génèrent des droits et des obligations différents.À travers l’étude de ces contrats, de situations issues de l’actualité, d’expériences professionnelles des élèves, il s’agit de dégager les éléments caractérisant la relation de travail ainsi que les droits et obligations découlant du statut de salarié ou de travailleur indépendant. |
| Pourquoi se former tout au long de la vie ? | * Repérer les enjeux de la formation tout au long de la vie pour l’individu et pour l’entreprise.
* Identifier les possibilités de modalités de formation.
 | Compétences, qualificationsCompte personnel de formationFormation tout au long de la vieFormation initiale, continueVAE, contrats d’apprentissage, de professionnalisationE-learning | Les mutations du travail impliquent une professionnalisation qui sans cesse évolue. Le développement permanent des compétences professionnelles devient ainsi un enjeu important afin de répondre aux besoins des entreprises et de maintenir l’employabilité des individus. La formation tout au long de la vie apporte des éléments de réponse puisqu’elle vise à assurer un continuum entre la formation initiale, générale ou professionnelle et l’ensemble des situations où s’acquièrent des compétences : actions de formation continue, activités professionnelles, implications associatives ou bénévoles. Elle inclut les démarches d’orientation, de bilan, d’accompagnement vers l’emploi, de formation et de validation des acquis de l’expérience.À travers l’exploration de différents dispositifs de formation ou de témoignages de professionnels, il s’agit de montrer ce que la formation tout au long de la vie offre comme perspectives aux entreprises et aux individus.Cela peut être l’occasion de préparer les élèves à leur future vie professionnelle. |

**Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 18 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.**

1. Ici, comme dans l’ensemble du texte, le terme « élève » désigne l’ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation. [↑](#footnote-ref-1)